

Circulaire Alliot-Marie : lettre ouverte de Taoufiq Tahani

13 mars 2014



Taoufiq Tahani, président de l'Association France Palestine Solidarité, s'adresse à Christiane Taubira à propos de la circulaire Alliot-Marie.

Pour en savoir plus à ce sujet, [cliquez ici](#).

Interprétation abusive

PAR TAOUFIQ TAHANI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ (AFPS).

Madame la Ministre, depuis des mois, vous le savez, des hommes et des femmes sont traduits devant les tribunaux de notre pays pour avoir appelé, sous diverses formes, au boycott de produits israéliens, ou issus des colonies israéliennes, pour protester contre les violations du droit dont cet État se rend coupable.

C'est Michelle Alliot-Marie, le 12 février 2010, suivie en cela par Michel Mercier, à la veille même de votre entrée en fonction, qui ont, dans une lettre circulaire

nation, une race ou une religion déterminées ». Madame la Ministre, vous avez été alertée dès votre prise de fonction et à de nombreuses reprises sur ce qui, pour des démocrates de bonne foi, relève d'une assimilation grossière et ignominieuse. Vous-même, questionnée à ce sujet à plusieurs reprises, avez répondu qu'il y avait là une interprétation de la loi qui pouvait être considérée comme abusive et que le boycott en lui-même était « *une pratique militante reconnue* ». C'est du moins ce que nous en avons compris et venant d'une

à respecter le droit international. Il est donc logique qu'elle se développe aujourd'hui à travers le monde, en réponse à la fuite en avant agressive des dirigeants israéliens.

Nul ne peut s'en étonner: de plus en plus nombreux sont, de par le monde, ceux que révolte cette politique et qui se font un devoir de chercher à s'y opposer, sans se laisser intimider par des amalgames indignes.

Nous sommes, quant à nous, fondamentalement des antiracistes et ne permettons à personne d'utiliser à des fins troubles la juste colère que soulève la poursuite obstinée de la colonisation et de l'occupation de la Palestine. C'est pourquoi, avec celles et ceux qui se mobilisent pour le droit des peuples au nom d'une exigence politique et morale, je vous demande, Madame la Ministre, de faire savoir que ces circulaires scandaleuses sont désormais caduques.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en ma respectueuse considération.

« La campagne internationale n'avait d'autre but que de faire changer la politique de l'État d'Israël et de l'amener à respecter le droit international. »

adressée aux parquets, appelé à utiliser la loi de 1881 sur la presse pour engager de telles poursuites au motif que l'appel au boycott relèverait de la provocation « *à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une*

ancienne militante anti-apartheid, cela ne nous a évidemment pas surpris.

La campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS), initiée en 2005 par 172 organisations de la société civile palestinienne, n'avait d'autre but que de faire changer la politique de l'État d'Israël et de l'amener

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Circulaire-Alliot-Marie-lettre-ouverte-de-Taoufiq-Tahani>